

Bientôt visible depuis l'A36

Cet été, Autoroutes Paris-Rhin-Rhône va changer ses panneaux de signalisation au niveau des diffuseurs 13 et 14 de l'A36. Cela signifie que Bessoncourt et Denney vont enfin apparaître en tant que sorties directes.

Ce sera bientôt la fin d'une anomalie, dénoncée de longue date par les élus et les habitants de la zone d'activité de Bessoncourt. Quand on quitte l'A36 à cet endroit, que l'on vienne de Mulhouse ou de Montbéliard, la localité n'apparaît même pas sur les panneaux directionnels, alors qu'elle accueille une importante zone commerciale. C'est même complètement absurde lorsqu'on vient de Mulhouse et que l'on emprunte le diffuseur 14. La direction indiquée est « Belfort-centre » alors que la première localité est Denney, à plusieurs kilomètres du centre-ville de la cité du Lion.

Au cours d'une réunion qui s'est tenue au ministère des transports le 20 septembre au sujet du futur échangeur de Sevenans (A36-RN19), APRR a décidé de remettre de la cohérence dans tout cela :

- Dans le sens Mulhouse-Bel-



A partir de cet été, la sortie « Belfort-centre » va remplacer celle de « Glacis du château ». Elle laissera ainsi la place à Bessoncourt et à Denney. Photo Xavier GORAU

fort, la pancarte de sortie « Belfort-centre » va être déplacée du diffuseur 14 au diffuseur 13. C'est-à-dire qu'elle remplacera la mention « Glacis du château » au niveau de

la motrice TGV, ce qui est plus logique et plus parlant.

- A la place de cette mention au diffuseur 14, celles de Bessoncourt et Denney apparaîtront, ce

qui est tout aussi logique puisque ce sont les localités les plus proches de la sortie autoroutière. Cette double mention sera apposée dans les deux sens de circulation.

- Enfin, APRR va supprimer les panneaux de type D72 indiquant les différentes sorties vers Belfort, par souci de visibilité et de simplification. Ce n'est pas un mal car ce n'est pas très utile.

Cette refonte annoncée réjouit le sénateur du Territoire de Belfort Cédric Perrin : « Avec Damien Meslot, maire de Belfort, nous sollicitons régulièrement APRR et le ministère des transports depuis 2014. Cette décision est en accord avec les réalités géographiques et va mettre fin à une situation aberrante. »

François ZIMMER

2 localités vont bénéficier de cette reconnaissance autoroutière : Denney et Bessoncourt, où se trouve concentrée une activité économique importante.